

## Séance du Conseil Municipal du 12 février 2010

L'an deux mille dix, le douze du mois de février, à vingt heures, le Conseil Municipal, sur une convocation du cinq février deux mille dix, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur LÉVÊQUE, Maire.

Conseillers en exercice : 11

présents : 8

Présents : Mmes, Domont, Ogier, Paillard

MM. Carment, Cauchois, Dutilloy, Lévêque, Malaval

Absents excusés : 3

Absents excusés : Mme Bove, M.Langlois, M.Wilkins

Secrétaire de séance : Mme PAILLARD Céline

Monsieur le Maire rappelle que le procès verbal de la séance précédente a été envoyé à chaque conseiller. Aucune observation n'étant présentée en séance, le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le procès verbal de la séance du 20 novembre 2009.

### **COMPTE ADMINISTRATIF 2009 du Service de Distribution d'eau potable et d'Assainissement**

Ce dernier présente :

✓ **Pour la section de fonctionnement**

- Recettes : 2078.74€

- Dépenses : 0

Soit un excédent de fonctionnement de 2078.74€

✓ **Pour la section d'investissement**

- Recettes : 0

- Dépenses : 0

Soit un excédent de clôture pour l'année 2009 de 2078.74€, auquel il faut ajouter le résultat reporté 2009 de 33 893.90€ en fonctionnement et 23 477.58€ en investissement. Soit un excédent de clôture global de 59450.22€

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, adopte le compte administratif 2009 du service de distribution d'eau potable et d'assainissement ainsi établi.**

### **COMPTE DE GESTION 2009 du Service de Distribution d'eau potable et d'Assainissement**

Monsieur le maire présente le compte de gestion 2009 de Madame le receveur de Neufchâtel-en-Bray. Il est conforme en tous points au compte administratif 2009 tant en recettes qu'en dépenses en fonctionnement et en investissement.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, vote le compte de gestion 2009 de Madame le Receveur.**

### **AFFECTATION DES RÉSULTATS AU BP 2010 du Service de Distribution d'eau potable et d'Assainissement**

**Le conseil municipal,**

Après avoir pris connaissance du compte administratif de l'année 2009 :

**Section fonctionnement :**

Pour l'année 2009, la section de fonctionnement dégage un résultat global de clôture de 35 972.64€, soit :

Excédent de l'année 2008 : 33 893.90€

Excédent de l'année 2009 : 2 078.74€

35 972.64€

**Section d'investissement :**

Pour l'année 2009, la section d'investissement dégage un résultat de clôture global de 23 477.58€,

Soit :

Excédent de l'année 2008 : 23 477.58€

Excédent de l'année 2009 : 0€

23 477.58€

**Décide, à l'unanimité, de reprendre en report à nouveau, comptes :**

- R002 (section fonctionnement) la somme de 35 972.64€
- R001 (section investissement) la somme de 23 477.58€

## **BUDGET PRIMITIF 2010 du Service de Distribution d'eau potable et d'Assainissement**

Monsieur le maire présente le budget primitif 2010 du service de distribution d'eau potable et d'assainissement qui s'équilibre :

- en fonctionnement, en dépenses et en recettes à 37 972.64€
- en investissement, en dépenses et en recettes à 23 477.58€

**Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal unanime, adopte le budget primitif ainsi établi.**

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2009 DE LA COMMUNE**

Ce dernier présente :

✓ **Pour la section de fonctionnement**

- Recettes : 460 203.20€

- Dépenses : 360 226.97€

Soit un excédent de fonctionnement de 99 976.23€, auquel il faut ajouter l'excédent reporté 2008 de 225 863.73€, soit un excédent de clôture global de fonctionnement pour l'année 2009 de 325 839.96€

✓ **Pour la section d'investissement**

- Recettes : 368 146.33€

- Dépenses : 274 726.78€

Soit un excédent d'investissement pour l'année 2009 de 93 419.55€, auquel il faut déduire le déficit reporté 2008 de 57 214.07€, soit un excédent de clôture pour l'année 2009 de 36 205.48€.

Soit un excédent de clôture global 2009 en fonctionnement et en investissement de 362 045.44€.

Il faut également tenir compte des restes à réaliser fin 2009, d'un montant de 30 000€.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, adopte le compte administratif 2009 de la commune ainsi établi.**

## COMPTE DE GESTION 2009 DE LA COMMUNE

Monsieur le maire présente le compte de gestion 2009 de Madame le receveur de Neufchâtel-en-Bray. Il est conforme en tous points au compte administratif 2009 tant en recettes qu'en dépenses en fonctionnement et en investissement.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, vote le compte de gestion 2009 de Madame le Receveur.**

## AFFECTATION DES RÉSULTATS AU BP 2010 DE LA COMMUNE

**Le conseil municipal,**

Après avoir pris connaissance du compte administratif de l'année 2009 :

**Section fonctionnement :**

Pour l'année 2009, la section de fonctionnement dégage un résultat global de clôture 325 839.96€, soit :

Excédent de l'année 2008 : 225 863.73€

Excédent de l'année 2009 : 99 976.23€

325 839.96€

**Section d'investissement :**

Pour l'année 2009, la section d'investissement dégage un résultat de clôture global de 36 205.48€,

Soit :

Déficit de l'année 2008 : - 57 214.07€

Excédent de l'année 2009 : 93 419.55€

36 205.48€

Décide, à l'unanimité, de reprendre en report à nouveau, comptes :

- R002 (section fonctionnement) la somme de 325 839.96€
- R001 (section investissement) la somme de 36 205.48€

## DÉCISION MODIFICATIVE

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal qu'il convient de prendre une décision modificative afin de pouvoir régler une facture d'investissement des réseaux des communes d'un montant de 441.92€

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, unanime, prend la décision modificative suivante :**

**Compte 231-108 : -441.92€**

**Compte 218 : +441.92€**

## CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES /ATESAT

Suite à la délibération du 20 novembre 2009, où le conseil municipal décide de classer les voies et chemins communaux,

**Après en avoir en avoir délibéré, les membres du conseil municipal unanimes, acceptent le tableau du 19 janvier 2010 de classement des voies communales établi tel qu'il est pour une longueur totale de voirie de 7004 mètres.**

## DEVIS DUJARDIN

Après en avoir en avoir délibéré, les membres du conseil municipal unanimes, acceptent le devis Dujardin N°DE2132 concernant l'espace communal : parking et jardin, pour un montant de 16867.57€ hors taxes.

## DEMANDE DE SUBVENTION ORDINATEUR POUR LA BIBLIOTHEQUE

Une demande d'ordinateur a été faite pour la bibliothèque

Après en avoir délibéré, le conseil municipal unanime, accepte d'acquérir un ordinateur pour la bibliothèque, et autorise Monsieur le Maire à demander des subventions aussi élevées que possible au Département et à la Région.

Monsieur le Maire est autorisé à faire établir des devis auprès de divers fournisseurs.

## GARAGE A LOUER

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que seules 2 demandes ont été reçues en mairie pour la location du garage et qu'une seule correspond aux critères demandés.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal unanimes, attribuent la location du garage à Monsieur Damien Langlois habitant de Bures-en-Bray. Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Le futur loyer se fera aux mêmes conditions que le premier garage communal déjà loué, soit environ 10 euros par mois à régler tous les semestres.

## VENTE DU TRACTEUR

Après en avoir délibéré, le conseil municipal unanime, prend note des deux estimations du prix de vente du tracteur et autorise Monsieur le Maire à en effectuer la vente.

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ Composition du bureau de vote des élections régionales du 14 et du 21 mars 2010

8h-12h	12h-15h	15h-18h
Pascal Carment	Céline Paillard	Olivier Malaval
Yannick Dutilloy	Warwick Wilkins	Sophie Ogier
Daniel Cauchois	Jacky Lévêque	

- ✓ Dates à retenir

- Samedi 20 mars 2010 : Bal traditionnel normand organisé par le Grenier de la Mothe, financé par la Com-Com de Londinières, à l'espace communal de Bures-en-Bray. Entrée gratuite.

- Vendredi 28 mai 2010 : Concert de l'école de musique de Londinières à l'église. Entrée gratuite.
- Vendredi 11 juin 2010 : Concert du Quatuor PAVAGANSA, à l'église. Entrée gratuite.

La séance est levée à 22heures 30.

LÉVÊQUE Jacky	CAUCHOIS Daniel	DOMONT Evelyne
MALAVAL Olivier	BOVE Sandrine	CARMENT Pascal
DUTILLOY Yannick	LANGLOIS Damien	OGIER Sophie
PAILLARD Céline	WILWINS Warwick	